

Groupe laïcité, vigilance et action

Jean Claude GUIMARD



La réunion, le 10 mai 2001, s'est tenue au siège du SNPDEN en présence de 10 membres. La réflexion a été nourrie et riche et il serait souhaitable que davantage d'académies puissent y participer. Peut-être y a-t-il eu des changements parmi les représentants académiques ; aussi je demande aux SA de faire connaître les modifications au siège afin que les convocations parviennent aux personnes concernées.

Les élus de l'extrême droite discrets...

La première remarque a été de constater que la participation des élus de l'extrême droite aux conseils des EPLE ne posait pratiquement plus de problèmes en raison notamment de la scission qui est intervenue au Front national : ou bien ils n'assistent plus aux conseils ou bien ils adoptent une attitude de grande neutralité. Il n'en reste pas moins que la vigilance est de mise.

Pavoiser pour Jeanne d'Arc ?

Les représentants académiques soulèvent d'autres points :

Limoges et Reims : des conseils départementaux ont demandé aux EPLE de pavoiser à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc (13 mai). Les responsables syndicaux ont réagi. Il faut d'ailleurs noter que beaucoup d'établissement pavoisent de manière pratiquement continue à la faveur notamment des échanges linguistiques. Lors d'un BN récent le secrétaire général a été informé de ce fait et il doit intervenir au ministère.

Carnet de correspondance : attention à la propagande...

Amiens et Dijon : le conseil régional d'Amiens prépare un carnet de correspondance qui doit être distribué aux élèves à la rentrée 2001. Le département de Saône et Loire vient de terminer le sien. Un certain nombre de pages de ce carnet est réservé à la présentation de ces instances régionales

ou départementales. Il n'y a pas eu concertation avec les personnels de direction ni d'ailleurs avec aucun personnel ou usager. Le groupe « laïcité » attire l'attention des collègues sur le contenu de cette présentation : s'il s'agit simplement d'une présentation technique, ce serait acceptable ; s'il s'agit d'une campagne d'information déguisée en prévision d'échéances électorales futures, en direction des élèves et de leurs parents, ce carnet de correspondance présente alors une atteinte grave au principe de laïcité. Il paraît alors difficile pour un personnel de direction de diffuser ce document. Affaire à suivre.

Écoles Diwan ...et autres

Rennes expose le problème des écoles Diwan et s'inquiète des propositions du ministère à ce sujet.

Nantes signale les positions publiques prises par le président du conseil général du Maine et Loire qui se propose de traiter financièrement les établissements privés de la même façon que les établissements publics. Malgré une mise au point du préfet, le président persiste et signe. Suivant l'évolution de cette affaire, le SNPDEN pourrait s'engager avec les autres associations laïques dans la voie du tribunal administratif.

Les sectes, toujours

Montpellier et Clermont-Ferrand soulignent que certaines atteintes à la laïcité présentent un caractère pervers et que la vigilance des collègues peut être prise en défaut ; exemples à l'appui : un logiciel antivirus émanant de l'église de Scientologie (le MEN a d'ailleurs réagi) ou des documents adressés aux CDI (la pollution, la cigarette, collection Samy, éditions vie et santé) qui, incidemment, se réfèrent aux thèses de cette même secte.

JC. Guimard et P. Raffestin en profitent pour informer le groupe de la poursuite des travaux de la MILS (mission interministérielle de lutte contre les sectes). Une première rédaction du texte de l'opuscule destiné aux établissements doit nous parvenir incessamment et une réunion de mise au point est prévue.

Dernière minute : le texte nous a été adressé ; la réunion s'est tenue le lundi 21 mai. Les rédacteurs ont tenu compte de nos remarques et ce texte, qui sera peaufiné, nous a paru utile et utilisable. Tout en ne cédant rien sur le fond, il présente une lecture relativement facile et le chapitre sur la laïcité y prend toute sa place. L'opuscule revu et corrigé devrait parvenir dans les établissements pour la rentrée 2001. Nous en reparlerons.

Vers une définition de la laïcité

Nous avons pu, ces questions ayant été débattues, aborder le thème central de la journée : « vers une définition de la laïcité »

Nous avons tout d'abord pris le temps de lire les documents apportés par les uns et par les autres : une recherche lexicale sur le mot laïcité – un texte : propositions pour une charte européenne de la laïcité – une étude historique tirée de l'Encyclopédia Universalis – un projet de résolution sur la laïcité (prochain congrès de la ligue des droits de l'homme). D'autres textes nous ont été signalés : Ferdinand Buisson : Apôtre de l'école laïque par L. Coeffel - Laïcité de combat, laïcité de droit par F. Delafaye.

Ces documents et d'autres à venir seront déposés à la documentation du siège du SNPDEN.

La réflexion a pu commencer et s'est articulée sur quatre thèmes :

- la laïcité est-elle une valeur actuelle ?
- la laïcité et les personnels de direction
- laïcité et enseignement confessionnel
- la laïcité, une valeur européenne ?

Puisqu'il s'agit ici et pour le moment d'une première ébauche de réflexion, et qui devra se poursuivre, je vous propose une série d'idées émises au cours du débat. Les auteurs se reconnaîtront.

Laïcité, valeur actuelle

La laïcité est-elle une neutralité bienveillante ou un intégrisme ? Les adversaires de la laïcité ne sont sans doute plus les mêmes dans un monde mené par le marché, la publicité... Faut-il que le principe évolue ?

La laïcité ne doit pas être conçue comme une idéologie car elle ferait naître une contre idéologie.

Beaucoup pensent maintenant que la laïcité pourrait être un garde-fou à bien des dérives (cf. sectes). L'État laïque, toute la société est concernée par la laïcité. Notion, valeur moderne, universelle, toujours et d'actualité dont on a de plus en plus besoin en France (et ailleurs ?).

Avec le débat sur les langues régionales, la laïcité se réactualise : être laïque, est-ce ringard ?

La laïcité et les personnels de direction

Il a été posé a priori que les personnels de direction n'ont pas le monopole de la laïcité qui est l'affaire de tous dans l'École. Par contre, à leur place dans le système éducatif, ils ont un rôle particulier à y jouer (note du rédacteur).

Revenons aux citations :

Notre rôle : rappeler les valeurs républicaines. Être laïque, ce n'est pas être neutre.

Créer les conditions pour introduire et faire vivre ce concept. La laïcité s'impose à tous les fonctionnaires de l'éducation. Il faut qu'ils en soient persuadés, instruits et formés (J. Lang imposera cette étude en 2^e année des IUFM).

Un élève est-il seulement un consommateur ou une personne civique ?

« le service public est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique » A. 141. 6 du code de l'éducation.

« la laïcité est... la garantie de l'unité morale d'une nation... » J. Donnadieu de Vabres (L'État)

La laïcité c'est un combat de tous les jours ; ça se cultive, ça s'entretient, ça se vit, ça s'ajuste.

Ce n'est pas un comportement inné.

Laïcité et enseignement confessionnel

Étant posé le droit, issu de la constitution de 1789, reconnu à tous de penser librement sans risque de répression et le fait affirmé en 1905 de la séparation de l'église et de l'État qui devient alors par définition laïque et qui dans son école prône la valeur essentielle de la laïcité, comment est venue actuellement l'existence d'un enseignement confessionnel ? Notons au passage que l'Islam, deuxième religion en France, n'a pu encore faire reconnaître ses droits légitimes, ce qui bat en brèche le principe d'égalité des droits.

Les collègues se sont exprimés à ce sujet :

- les écoles confessionnelles prétendent assumer une mission de service public et enseigner de façon laïque puisqu'elles enseignent à des élèves de toutes confessions
- l'église catholique a toujours essayé de régenter la société civile

- les tenants de l'enseignement privé confessionnel continuent à penser qu'ils ont quand même une mission d'évangélisation
- l'enseignement catholique laisse souvent à penser (et à dire) qu'il est le plus performant en passant sous silence les facilités qui lui sont données et qu'il se donne. Exemples : le remplacement des maîtres absents, la sélection en vue des examens. Est-il tolérable qu'il se soit approprié les termes de lycée et de collège ?

Quand les établissements privés n'ont plus l'image confessionnelle, la laïcité est en danger.

La rigueur dans nos établissements est certainement aussi forte que dans le privé. La laïcité n'est pas un exercice facile.

Les enseignants qui arrivent maintenant n'ont pas de formation laïque. Les IUFM doivent s'en préoccuper. Ne faut-il pas en quelques années recruter 150 000 nouveaux enseignants. Sans cette formation de base le principe lui-même risque de périr.

L'école publique met ses difficultés sur le terrain public (médiat) alors que l'école privée cache ses problèmes derrière ses murs.

Dans un état laïque, non seulement l'école, mais toute la société est concernée par la laïcité.

On a aussi rappelé le slogan de la grande manifestation laïque : « la seule école libre c'est l'école laïque ».

La laïcité, une valeur européenne ?

On lira avec intérêt les « propositions pour une charte européenne de la laïcité » rédigée par le mouvement « Europe et laïcité ». Cette charte est d'ailleurs en cours de réécriture, la communauté européenne ayant laissé place à l'union européenne.

La commission a constaté que tous les états européens (loin de là) n'ont pas encore accompli la séparation des églises et des états. En conséquence il est bien difficile de parler de laïcité dans l'union européenne. La France et notamment le président de la république devraient s'exprimer à ce sujet. Ne faudrait-il pas questionner les futurs candidats à l'élection présidentielle ?

Conclusion provisoire

La tâche est ardue et longue. Néanmoins ce rapport met noir sur blanc un certain nombre de pistes et de positions.

La commission attend avec intérêt toutes les contributions qui pourront nourrir et faire avancer la réflexion.